

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
--------------------------------------	----------------	---

15 | 15 | 13

Séance ordinaire du Mardi 09 Février 2016

Date de la convocation : 03/02/2016

Affichage du 10/02/2016
Au 15/03/2016

Le mardi neuf février de l'an deux mil seize à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard KALCH : **Maire**.

Présents : Yannick EON, Fabrice TISSERAND, Jean-Marc NOBLET, Gérard LEVY, Sébastien ELOI, Rachel KLEIN-DORMEYER, Caroline MOUTIER, Ronald STIBLING, Pascale RIEDINGER, Pascale WEISSENBACH, Guillaume DUMONT, Jonathan KAISER.

Absents excusés : Hervé NIVA, Pascal DIEMER.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Dissimulation des réseaux orange - Signature d'une convention
02	Numérotation de la rue de la Paix
03	Demande de subvention D.E.T.R.
04	Demande de subvention dans le cadre des «Amendes de police» : REPORTE
05	Travaux aux vestiaires
06	Recensement de la population - indemnité de l'agent recenseur et du coordonnateur
07	Création d'un poste de technicien principal de 2 ^{ème} classe
	Divers et communications

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 DECEMBRE 2015

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

/

Objet de la
délibération

N°01 - CONVENTION FRANCE TELECOM POUR LES TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS DANS LA ROUTE DE
WALTEMBOURG (1ère TRANCHE) :

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux France Telecom dans la route de Waltembourg (1^{ère} tranche), le Conseil Municipal autorise le Maire à :

- Signer la convention à intervenir avec France Telecom fixant les modalités juridiques et financières de cette opération, ainsi que toutes les pièces à intervenir.
- Faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

/

Objet de la délibération

N° 02 - NUMEROTATION DES MAISONS DE LA RUE DE LA PAIX :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réorganiser la numérotation des maisons de la rue de la Paix, du côté impair. A savoir :

- ✚ N° 01 : Mme TROMP Blandine
- ✚ N° 03 : M. et Mme ISAAC Patrick
- ✚ N° 05 : Terrain vacant
- ✚ N° 07 : M. BONVOISIN Nicolas et Mme RAUCH Pauline
- ✚ N° 09 : M. et Mme MATHYS Christophe
- ✚ N° 11 : M. et Mme LUXEMBOURG Régis
- ✚ N° 13 : M. et Mme JALU Stéphane
- ✚ N° 15 : M. et Mme JALU Stéphane
- ✚ N° 17 : M. BERNARD Sébastien et Mme KLEIN Lauriane

La municipalité s'engage à informer les différentes administrations de ces changements. Quant au propriétaire, il a en charge de changer sa plaque de numéro de maison.

/

Objet de la délibération

N° 03 - DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. POUR LA RENOVATION ET LA MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX (Mairie, Ecole maternelle et Vestiaires) :

Dans l'optique de la mise aux normes de l'accessibilité et au vu de la vétusté de la mairie, la plus ancienne bâtisse du village, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre des travaux dans ce sens. Pour ces motifs, le Maire propose et soumet au Conseil Municipal ce projet, dont les devis s'élèvent à :

○ RAUCH André pour	44 090,80 € H.T.
○ VAULLERIN de SAINT JEAN KOURTZERODE pour	28 665,80 € H.T.
○ MIL DECOR de SARREBOURG pour	4 408,32 € H.T.
○ HOFBAUER de DRULINGEN pour	6 628,00 € HT.
○ ELECTRICITE GENERALE de HELLERT pour	8 564,14 € H.T.
○ PHALSBOURG CONSTRUCTION pour	7 204,10 € H.T.
○ INTERDECOR (portes) pour	10 268,78 € H.T.
○ CUISINE TEUTSCH pour	6 235,88 € H.T.
○ PHALSBOURG CONSTRUCTION pour	6 641,35 € H.T.
○ PHALSBOURG CONSTRUCTION pour	4 860,72 € H.T.
○ PHALSBOURG CONSTRUCTION pour	3 306,73 € H.T.
○ BM de HOMMERT pour	36 456,70 € H.T.
○ STRUBEL de HARTZVILLER pour :	<u>12 770,00 € H.T.</u>
Soit un total de :	180 101,32 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **S'ENGAGE** à couvrir, dès 2016, la partie à la charge de la commune
- **SOLLICITE** la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

/

Objet de la
délibération

N° 04 - : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES «AMENDES DE POLICE» : Reporté

/

Objet de la
délibération

N° 05 - TRAVAUX AUX VESTIAIRES

Le Maire expose aux élus, la nécessité de réaliser des travaux d'accessibilité et de mise en conformité dans les vestiaires du terrain de football, afin de permettre un meilleur accueil des pratiquants et de leurs accompagnateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le projet présenté par le Maire, pour un montant 49 226,70 H.T, soit 59 072,04 € TTC
- **S'ENGAGE** à couvrir dès 2016, la partie à la charge de la commune
- **SOLLICITE** le Fonds d'Aide au Football Amateur
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

/

Objet de la
délibération

N° 06 - RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire informe que le recensement de la population est en cours dans la commune depuis le 21 janvier 2016 et s'achèvera le 20 février 2016.

Pour cette enquête la commune percevra une dotation forfaitaire de l'Etat d'un montant de 1 369,00 €.

Par conséquent il y a lieu de rémunérer l'agent recenseur et le coordinateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De verser une indemnité de 1,72 € par habitant et 1,13 € par logement selon le décret n° 2015-1678 du 15 décembre 2015
- D'allouer une indemnité de 200,00 € au coordonnateur ayant supervisé la totalité du recensement.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

/

Objet de la
délibération

N° 07 - CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE :

Pour la mise en œuvre de diverses missions d'assistance permettant la réalisation de travaux communaux, le Conseil Municipal, décide de créer à compter du 1er mars 2016 un poste de Technicien Principal 2^{ème} Classe à temps non complet.

- Fixe la base de rémunération au 11^{ème} échelon du grade de Technicien Principal 2^{ème} classe, Indice Brut 551, Indice Majoré 468 à raison de 3 heures/semaine soit 3/35^{ème}.

- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'engagement et les pièces à intervenir.

/

Divers et communications :

1. Enfouissement des réseaux dans la route de Waltembourg 1^{ère} tranche : Ils vont démarrer très prochainement.
2. Salle d'archives de la mairie : il reste à faire les rayonnages et la pièce sera opérationnelle.
3. Sénateur Jean-Louis MASSON : Il sera dans la commune le lundi 15 février prochain à 15 heures.
4. Embellissement de la commune : une journée de citoyenneté aura lieu le samedi 28 mai 2016 et elle sera suivie d'un barbecue.
5. Investissements 2016 : La commission des finances se réunira prochainement en vue d'établir le tableau des investissements de 2016.
6. Fleurissement : La commission se réunira le 22 février 2016.
7. Urbanisme : La commission se réunira le 1^{er} mars 2016.

La séance a été levée à 21 heures 45.

EMARGEMENTS

KALCH Bernard, Maire :	EON Yannick, 1er Adjoint :	TISSERAND Fabrice, 2 ^{ème} Adjoint :
NOBLET Jean-Marc 3 ^{ème} Adjoint :	LEVY Gérard, Conseiller :	KLEIN-DORMEYER Rachel, Conseillère :
NIVA Hervé, Conseiller : Absent excusé	RIEDINGER Pascale, Conseillère :	ELOI Sébastien, Conseiller :
STIBLING Ronald, Conseiller :	DUMONT Guillaume, Conseiller :	DIEMER Pascal, Conseiller : Absent excusé
MOUTIER Caroline, Conseillère :	WEISSENBACH Pascale, Conseillère :	KAISER Jonathan, Conseiller :